> Brèves

Vidourle

Depuis août 2008. les anguilles ont elles aussi un passage adapté sur



seuil de Saint-Laurent d'Aigouze.

Journées Mondiales des Zones Humides

Etangs, lagunes, marais salants, roselières, tourbières...Les zones humides sont de hauts lieux de production biologique, qui abritent une diversité extraordinaire d'espèces végétales et animales.

Du 31 janvier au 9 février 2009, vous pourrez prendre part à de nombreuses activités : balade découverte, observation de la faune et la flore, conférence-débat, exposition, atelier....

Pour l'occasion, les 2 et 4 février 2009. MRM ouvre les portes de la passe piège à civelles des Saintes Maries de la Mer et vous propose de venir découvrir comment les civelles accèdent aux étangs camarguais.



Visite gratuite sur rendez-vous à 10h00 et 11h00

Inscriptions MRM 04.90.93.39.32 avant le 26 janvier 2009

Informations pour les autres sorties : www.pole-lagunes.org

Pour tout connaître de notre actualité : http://www.migrateursrhonemediterranee.org/



ZI du Port Fluvial Chemin des Ségonnaux 13200 ARLES tél: 04 90 93 39 32 fax: 04 90 93 33 19

www.migrateursrhonemediterranee.org













migrateur

> La colonisation des anguilles sur les fleuves côtiers méditerranéens

Afin d'accomplir l'intégralité de leur cycle de vie. les anquilles doivent atteindre leurs zones de croissance en remontant les cours d'eau (migration anadrome) et redescendre vers la mer pour se reproduire (migration catadrome). La présence de barrages et autres ouvrages représentent de sérieux obstacles à ces deux types de migration.

L'un des objectifs du plan de gestion des poissons migrateurs est donc de restaurer leur libre circulation sur les différents barrages, seuils et ouvrages de prises d'eau. MRM a ainsi lancé en 2008 une étude des potentialités de migration des anguilles sur cinq fleuves côtiers méditerranéens définis comme prioritaires (l'Aude, l'Orb, l'Hérault, le Vidourle et l'Argens).





A la dévalaison, elles doivent franchir les centrales hydroélectriques risquant ainsi de passer au travers des turbines et de se faire broyer.

MRM va donc travailler en collaboration avec l'ONEMA pour évaluer la mortalité engendrée par ces ouvrages et estimer les chances qu'ont les anguilles de rejoindre la mer, intactes.

Pour cela, des formules de calculs de mortalité mises en place par Michel Larinier (expert ONEMA-CEMAGREF-GHAAPPE) qui



Fleuves côtiers méditerranéens (Aude, Argens, Orb) © MRM / F. Gardin. 2007

Concernant la montaison, une expertise de franchissabilité des obstacles a été réalisée sur chacun de ces cours d'eau. Ainsi, chaque seuil, ouvrage et barrage s'est vu attribuer une note de franchissabilité allant de 0 (obstacle effacé, sans impact) à 5 (obstacle infranchissable) en tenant compte des différentes caractéristiques de l'ouvrage (pente, rugosité, hauteur, présence d'un dispositif de franchissement...) et des capacités de nage de l'anguille (reptation...). Les résultats sont en cours d'analyse, ils seront disponibles en début d'année prochaine. Pour chaque cours d'eau, cela permettra notamment d'obtenir un aperçu du potentiel de colonisation par l'anguille.

Une fois arrivée à l'amont, le périple des anguilles n'est pas terminé...

ONEMA

ardāche

prennent en compte les caractéristiques des turbines (type, diamètre, ...) seront utilisées. Un questionnaire doit être envoyé aux propriétaires des centrales afin de connaître ces caractéristiques. Les résultats permettront pour chaque fleuve de connaître le taux d'échappement potentiel des anguilles vers la mer.

Grâce aux deux volets de cette étude, un véritable bilan des potentialités de migrations des anguilles sera dressé pour chaque fleuve côtier et il sera ainsi possible d'établir une classification selon un ordre de priorités d'actions sur chacun d'eux et ainsi permettre à l'anguille de circuler librement entre ses zones de reproduction et de croissance.

petit migrateur

Décembre 2008

Bulletin d'information pour le retour des Poissons Migrateurs dans le bassin Rhône-Méditerrannée Corse

> Atelier expérimental : Les oeufs d'aloses à la loupe...



Bassin du Vidourle

de migration). Plus récemment, MRM a initié une nouvelle approche de travail, en élargissant ses investigations aux autres écophases du cycle biologique de l'Alose. Ainsi, en 2008, un véritable atelier bioécologique a été mis en place, visant à aborder la reproduction, les conditions d'incubation et d'éclosion, la dévalaison en mer des juvéniles mais aussi le

Depuis 2005, le Vidourle et ses aloses font l'objet de toutes les attentions. L'Association

migratoires et ont évalué la franchissabilité des passes à poissons de Saint-Laurent

d'Aigouze et de Marsillarques pour l'ensemble des espèces piscicoles présentes sur le

tronçon, tout en émettant un certain nombre de réserves quant à leur efficacité (retard

MRM et ses partenaires techniques se sont d'abord focalisés sur les aspects

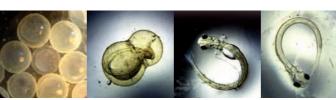
Concernant la migration, le piégeage de la passe à poissons de Marsillargues a permis de capturer 17 espèces piscicoles dont 75 aloses. La mortalité dans le piège s'est élevée à 43 %

pour les aloses. Plusieurs facteurs sembleraient expliquer ce phénomène dont les difficultés de franchissement du seuil aval et les conditions hydrauliques dans la passe.

comportement des adultes, notamment lors de l'accouplement.

La reproduction s'est concentrée à l'aval de Saint Laurent d'Aigouze. On a dénombré 654 bulls sur 33 nuits de suivi. On peut estimer le nombre de géniteurs présents entre 187 et 262 (sex-





L'étude du succès reproducteur a permis de valider un protocole de captures des œufs sur la zone d'incubation et d'observer leur développement en conditions naturelles jusqu'à l'éclosion.

S'il reste encore des points à améliorer, c'est un résultat très encourageant. Actuellement, aucune étude n'a pu aborder cet élément essentiel du cycle biologique de l'Alose.



Les essais de marquage lumineux n'ont pas permis d'obtenir des informations exploitables sur le comportement de l'Alose. Toutefois, ils ont permis de valider un protocole de marquage et d'apporter des critiques constructives pour la création de prototypes mieux adaptés.

L'approche cognitive engagée depuis plusieurs années sur le Vidourle apporte donc de précieux éléments quant à l'écologie et la biologie de l'Alose sur les petits côtiers méditerranéens. Ces éléments sont autant de garanties à la réussite d'une gestion intégrée des poissons migrateurs à l'échelle d'un bassin versant.

> Sommaire



Atelier expérimental : les oeufs d'aloses à la loupe p1 Les lamproies en déclin sur notre bassin p2 p2/3 Une passe à poissons pour le seuil de Livron p2/3 Retour aux sources р3 FNPF "Les enjeux migrateurs sont nombreux en cette fin d'année 2008" p4 La colonisation des anguilles sur les fleuves côtiers méditerranéens





р4

Une passe à poissons pour le seuil de Livron

Dans le cadre du 2ème programme LIFE « Apron » piloté par le Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces naturels (CREN), la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) s'est engagée à réaliser un nouvel ouvrage de franchissement sur le seuil CNR de la Drôme, affluent de rive gauche du Rhône à environ 200 km de la

Sur le site, les travaux de génie civil ont eu lieu de juillet à décembre 2008. Viendront ensuite, jusqu'au printemps 2009, les travaux d'intégration paysagère.

Le nouveau dispositif est dimensionné pour assurer le passage de toutes les espèces piscicoles présentes sur la Drôme avec une attention particulière vis-à-vis de l'apron et de l'alose. Le système est aussi conçu pour permettre un fonctionnement de la passe malgré les fluctuations importantes de débit de la rivière.

Au-delà des défis techniques rencontrés, la complexité et l'imbrication des enieux locaux (environnement, inondations, loisirs, etc.) sont des caractéristiques importantes du dossier. Ce projet a donc fait l'objet d'un large processus de concertation locale notamment dans le cadre des procédures d'autorisation de déboisement dans un espace boisé classé et de modification d'un ouvrage de la concession du Rhône.

Le CREN et la CNR ont consulté de nombreux acteurs locaux à tous les stades du projet soit en réunions thématiques (préservation de



par la CNR.

A la demande de la CNR, cette action a été inscrite

l'Union européenne, de l'Agence de l'eau, de la CNR et

de la région Rhône-Alpes pour les études de faisabilités.

étude et 1 000 000 € travaux) dont près de 30% financés

Le montant global s'élève à 1 120 000 € HT (120 000 €

au plan Rhône et bénéficie d'un cofinancement de

Localisation du Seuil de Livron



Seuil de Livron avant travaux

Seuil de Livron en travaux

l'environnement, gestion des circulations de chantier, etc.), soit au travers de structures locales et territoriales (mairies ou Commission Locale de l'Eau issue du SAGE Drôme).

> Les lamproies en déclin sur notre bassin



Seuil de Beaucaire

Le seuil de Beaucaire (voir carte sur le numéro précedent), 1er ouvrage sur le Rhône entraînant un retard à la remontée des migrateurs, a été choisi pour effectuer un échantillonnage. Un effort de capture conséquent a été déployé (30 verveux et 20 nasses) pour quadriller la zone, et augmenter ainsi la probabilité d'attraper des

Malgré tout, aucune lamproie n'a été capturée. Deux épisodes successifs de crues lors des échantillonnages ont réduit de moitié notre effort de pêche pendant plusieurs semaines consécutives.

Plus généralement, la raréfaction des lamproies a été confirmée par une majorité des pêcheurs amateurs et professionnels contactés dans le cadre de l'étude, qui ne capturent plus que quelques rares petits individus dévalant dans certains étangs méditerranéens.

De plus, les prospections menées sur le bas Gardon n'ont pas permis de repérer d'éventuels signes de présence des deux espèces.

Dans l'optique de récolter un maximum d'informations en termes de biologie, d'écologie, d'éthologie, de répartition, sur la Lamproie marine et la Lamproie fluviatile, l'Association MRM a organisé, comme en 2007, une campagne de pêche de mars à juin 2008.



Nasses rigides

L'absence de captures d'individus adultes, la disparition des frayères du Gardon du seuil de Callet depuis les crues morphogènes de septembre 2002, un faible retour d'informations fiables et de façon générale une diminution nette des observations d'individus ou de tout autre signe pouvant justifier la présence de la Lamproie marine ou de la Lamproie fluviatile, laissent penser que les populations de lamproies migratrices sont en régression sur le bassin du Rhône.

> Retour aux sources...

Kits migrateurs

Pour permettre à nos adhérents de porter au mieux le message migrateurs, des kits ont été réalisés spécialement pour eux. Ils sont disponibles auprès des Fédérations de pêche du Rhône, de la Drôme, du Var et des Bouches du Rhône et sont à la disposition de tous nos adhérents.

Ces kits sont composés de cing panneaux format 0,85 x 2,00 m, avec piétement (transportable):

- 2 panneaux poissons migrateurs
- · 2 panneaux sur les systèmes de fran-
- 1 panneau sur le Plan Migrateurs Rhône-Méditerranée.



Au printemps 2008, toute l'équipe de l'Association a participé au tournage de « retour aux sources ».

Partagez pendant 25 mn le auotidien de nos études et nos suivis.

> FNPF) « Les enjeux migrateurs sont nombreux en cette fin d'année 2008 »

Interview de Jean-Paul DORON

migrateur



Jean-Paul Doron est président de la commission migrateurs au sein de la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF). Il représente également les pêcheurs au sein des comités nationaux de lutte contre les PCB et du plan de gestion de

l'anguille européenne. Il est responsable du groupe de travail sur le règlement européen de collecte des données de pêche. C'est volontiers qu'il s'est prêté au jeu des questions-réponses pour notre journal.

Pourquoi et comment la FNPF a souhaité s'impliquer auprès des « associations migrateurs » ?

Jean-Paul Doron: « La FNPF s'est impliquée car il est de sa responsabilité politique, environnementale et financière d'accompagner la politique nationale migrateurs en France. Cette implication se traduit à la fois par une stratégie politique migrateurs définie mais également par un engagement financier en direction des associations migrateurs.»

Quel est le rôle de la FNPF sur les migrateurs ?

J.P. D.: « La FNPF coordonne les actions concernant les poissons migrateurs afin de s'assurer de l'équilibre entre celles effectuées par les associations migrateurs et les fédérations départementales de pêche. Parallèlement à cela, elle s'assure de la pertinence des actions menées au niveau national mais aussi aide les actions dites orphelines qui ne trouvent pas la totalité du financement auprès d'autres partenaires. Dès la création de la FNPF en 2007, le volet mi-

grateurs a été intégré politiquement et financièrement. 600.000 € d'aide, dont 400.000 par la FNPF et 200.000 par l'ONEMA, sont reversés aux associations migrateurs dont 50% d'aides au fonctionnement et 50% d'aides dédiées à l'accompagnement des actions. Une partie des redevances hydroélectriques vient compléter l'enveloppe migrateurs, abondée en 2008. »

Quels sont les enjeux migrateurs à l'échelon national?

J.P. D.: Les enjeux sont nombreux, à travers :

- La préservation de toutes les espèces migratrices au titre du patrimoine naturel et de la biodiversité
- · La publication du règlement européen anguille
- · La révision des SDAGE
- Le Grenelle de l'environnement
- · Le plan de relance de l'hydroélectricité
- · La révision des plans de gestion des poissons migrateurs
- La problématique PCB
- · Le règlement européen intéressant la gestion des déclarations de captures de migrateurs par les pêcheurs aux lignes (saumon et anguille)
- · Le plan français de préservation du saumon...

Nous sommes également le fervent défenseur d'un plan national en faveur des migrateurs.

Ces enjeux sont-ils différents au niveau du bassin RMC?

J.P. D.: « Non, les enjeux sont bien entendus les mêmes au sein du bassin Rhône Méditerranée Corse . Mais en ce qui concerne le bassin, certaines problématiques sont plus prégnantes, telle que celle touchant aux PCB. »